

« y donnant plus d'importance à l'histoire et à la
« géographie de la région, à la géographie écono-
« mique de la France dans ses rapports avec la pro-
« duction et la consommation locales, développer
« l'enseignement pratique, industriel et surtout com-
« mercial ;

« 6° Pratiquer une tolérance bienveillante à l'égard
« de tous les cultes et de toutes les fois, faciliter l'ac-
« complissement des obligations religieuses et ne pas
« hésiter, sur la demande des familles, à ouvrir les
« portes de l'école aux représentants des diverses
« confessions, de manière à leur permettre d'y donner
« l'instruction religieuse à leurs coreligionnaires. »

En somme, M. Charlot ne dit pas *substitution*, il dit *juxtaposition* ; il ne dit pas guerre à l'école congréganiste, mais développement de l'école laïque. Il est ainsi en heureuse contradiction avec la résolution que la Chambre, dans son incompétence, a votée le 26 novembre 1904 : « substituer progressivement en
« Orient et en Extrême-Orient des écoles laïques aux
« établissements congréganistes que la France sub-
« ventione et y multiplier le nombre des établisse-
« ments d'enseignement laïque. » Substituer, détruire, disent ceux qui suivent les inspirations sectaires ; créer, coopérer, répondent ceux qui n'ont en vue que l'intérêt national et qui le font passer avant leurs préférences politiques, avant tout. On est heureux de pouvoir citer, parmi les seconds, le délégué du ministre des Affaires étrangères et des hommes d'une autorité et d'une indépendance reconnues comme M. Constans. Tant qu'il sera à Constantinople, on peut être assuré qu'il saura maintenir fermement le prestige de la France et sauvegarder tous ses intérêts.

La question des écoles d'Orient a été plusieurs fois,